

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE
du 29 janvier 2015

Présents :

- **Mairie** : Mme Barthélémi (élue référente de l'école de Vaux)
- **Equipe enseignante** : la directrice Madame Herviou, Mesdames Brochard, Chevallier, Durieux, Fiore, Harymbat et Laumon.
- **Parents d'élèves élus FCPE**: Mesdames Paquet, Champoiseau, Clary, Gournay et Rapoud ainsi que M. Lavigne.
- **Parents d'élèves élus GPE**: Mmes Jogee et Espiau ainsi que M. Legros

Le conseil d'école débute vers 19h10.

I. Le procès verbal du conseil d'école

Mme Herviou fait un bref rappel sur la rédaction du Procès Verbal du conseil d'école par le directeur. Il doit faire apparaître, dans la mesure du possible, les discussions contradictoires et les conclusions.

Le procès verbal est transmis par le directeur à un représentant nommé de chaque partie (fédérations de parents, enseignants, commune) avant signature afin de vérifier l'accord de tous sur la transcription de chacun, le cas échéant.

Il est ensuite signé par le directeur puis contresigné par les secrétaires de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école.

II. Projets et actions pédagogiques

➤ **Classe transplantée**

Les CM1/CM2 et CM2 partent dans les Vosges lundi 2 février pour 5 jours soient 44 élèves sur 45. La communication aux familles se fera par l'intermédiaire du site de l'école si la connexion est possible.

Il y a beaucoup de neige sur place.

Le retour est prévu vendredi 6 Février entre 21h et 22h.

➤ **Projet poney**

Le projet permettra aux enfants de bénéficier de 10 séances d'initiation à l'équitation de début avril à fin juin. Des subventions ont été obtenues par Mme Harymbat (Lion's club, OCCE). Une demande a été également faite auprès des communes dont viennent les élèves : Méry sur Oise, Saint-Ouen

l'Aumône, Cergy et Taverny. Une participation de 1€ par séance sera demandée aux familles, sachant que la séance coûte en réalité 15€.

Les enfants sont toujours aussi motivés.

Si le plan Vigipirate attentat est maintenu, il faudra trouver un autre moyen de transport que le bus de ligne initialement prévu.

Des solutions sont à étudier : dépôt des enfants directement au centre équestre par les taxis, aller à pied et retour en taxis...

La demande de subvention auprès de la mairie de Méry sur Oise, dont sont originaires 8 élèves, doit être déposée avant le 9 février.

➤ **Autres Projets**

- Chorale des CM1/CM2 et CM2 : Ils préparent un spectacle pour la fin de l'année.
- La Grande Lessive : La deuxième édition aura lieu le jeudi 26 mars sur le thème : « De jour comme de nuit, réfléchir la lumière ». Selon le plan Vigipirate, les dessins seront exposés dans la cour ou sur les grilles de l'école.
- Carnaval commun avec la maternelle : Cette fête du printemps aura lieu en mars ou en avril. Les enfants se déguiseront à la maison ou à l'école. Un goûter et un défilé seront organisés dans la cour, les défilés dans la rue nécessitant une organisation plus lourde.
- Fête de fin d'année de l'école : Elle sera commune avec la maternelle. Elle aura lieu le vendredi 26 juin à 19h dans la cour du bas sous réserve de la levée du plan Vigipirate. Des chants, des danses, de l'expression corporelle et éventuellement des percussions seront présentées. Un parent d'élèves assurera la sonorisation. Des parents d'élèves interrogent la municipalité sur la possibilité d'obtenir la scène comme cela avait été le cas il y a deux ans. Une demande sera faite en ce sens.
- Fête des enfants organisée par la commune : Elle aura lieu le dimanche 7 juin dans le parc du château. Les écoles sont invitées à y participer sur la base du volontariat. Les enseignantes indiquent que ce serait redondant avec la fête prévue à l'école le 26 juin.

➤ **Informatique**

Mme Herviou fait un bref historique de la classe mobile utilisée à l'école : choix de l'équipement, dysfonctionnements fréquents liés à l'école, diverses interventions, changement du serveur...

Devant l'obligation de faire passer le B2i aux élèves en fin de scolarité élémentaire et parallèlement les difficultés rencontrées par les enseignantes pour utiliser la classe mobile de façon satisfaisante en raison des problèmes de Wifi, Mme Jogee propose que la municipalité installe des prises CPL.

Mme Barthélemi indique qu'une rencontre est prévue entre M. Nivet (responsable informatique à la commune) et M. Gérardin (Conseiller Pédagogique Informatique) pour faire un état des lieux de l'informatique à l'école.

Les enseignantes renouvellent leur demande de tableaux numériques. Mme Barthélemi prend note.

➤ **Sorties scolaires**

Si le plan Vigipirate est allégé comme M. Mauger (Inspecteur de l'Education Nationale) l'a indiqué, Les CM1 et les élèves de CLIS devraient visiter la caserne des pompiers de Méry et le musée des sapeurs pompiers d'Osny le jeudi 5 février.

➤ **Sport**

USEP :

Des tournois de hockey ont été organisés : CM1 le 12/12 à Méry, CM2 le 5/12 à Auvers, CM1/CM2 le 12/12 à Auvers.

Trois séances de découverte du handball sont mises en place pour les CE2 et les CM1 avec un intervenant. Un grand tournoi devrait avoir lieu en mai ou en juin à Cergy-Pontoise.

D'autres rencontres sportives auront lieu si le plan Vigipirate est levé :

- Athlétisme au CDFAS d'Eaubonne le 19 mars pour les CP, CE1, CE2 et CLIS (car financé par les subventions USEP)
- Tournoi de handball à Méry ou Auvers en avril pour CE2, CM1 et CM2 et CLIS en inclusion
- Cross inter-écoles dans le parc du château en avril.

Piscine :

- CP : 7 séances du 10/03 au 15/05 le mardi après-midi (3 séances) puis le vendredi matin (4 séances) → piscine de Pierrelaye
- CE1 : 10 séances du 3/02 au 5/05 le mardi matin → piscine de Saint-Ouen l'Aumône
- CLIS : 3 séances du 26/03 au 9/04 le jeudi matin → piscine de Pierrelaye

Les CE1 n'iront plus au gymnase le mardi mais bénéficieront de la salle de jeux de la maternelle le jeudi.

III. **Organisation du temps périscolaire**

Il y a actuellement 6 animateurs.

Les parents d'élèves souhaitent qu'un représentant des animateurs soit convié à chaque conseil d'école pour être mieux informés sur le temps périscolaire.

Mme Herviou indique que les enfants ne se comportent pas de la même manière avec les animateurs qu'avec les enseignantes. Une communication régulière est faite entre l'équipe périscolaire et l'équipe enseignante. Les règles à respecter dans la cour sont les mêmes à tout moment de la journée. Quand des problèmes de comportement existent, les familles sont averties par les animateurs. Si cela persiste, un rapport est envoyé en mairie et les parents peuvent être reçus.

A la demande de Mme Rapoud, Mme Herviou indique que le cahier de liaison n'a à ce jour pas été utilisé par les animateurs pour qu'ils puissent transmettre aux parents des informations sur le comportement de leurs enfants, contrairement à ce qui avait été envisagé l'an dernier.

Mme Jogee signale que l'attitude de certains animateurs avec les enfants est parfois maladroite (difficultés de positionnement).

Mme Barthélemi en prend note et fera remonter cette information.

➤ NAP (bilan, prévisions)

Des suppressions d'ateliers et des modifications ont eu lieu lors de cette période. Les parents regrettent de ne pas avoir été informés et soulignent le manque d'information et les dysfonctionnements répétés dans la mise en place des NAP.

Mme Barthélémi comprend les remarques des parents et indique toutefois que la gestion des NAP est compliquée pour la mairie. Elle indique que les services vont faire en sorte que les nouvelles plaquettes d'inscription arrivent plus tôt pour que les soucis rencontrés auparavant ne se posent plus. Elle rappelle également qu'un nombre minimum d'enfants est nécessaire pour que les ateliers puissent être mis en place.

Le projet de l'intégration des NAP au périscolaire à la rentrée prochaine, a été discuté en mairie lors du comité consultatif du 21/01/2015. Les parents s'interrogent sur la fin de la gratuité de ces activités.

Ce thème sera à nouveau abordé lors du comité de pilotage qui devrait se mettre en place rapidement.

IV. Coopérative et Actions prévues

➤ Coopérative

A ce jour il y a environ 2700€ sur le compte de l'école

- **Bilan marché de Noël : La vente des paniers de légumes et des petits objets de Noël a rapporté 484.80€ à l'école.** Cela permet à toutes les classes de bénéficier d'une sortie gratuite au théâtre.

La vente des petits objets de Noël a rapporté 293.66€ à la CLIS. Cela aidera au financement du projet poney.

- **Bilan photos :** + 720.25 €. C'est un peu moins que l'an dernier en raison du tarif préférentiel proposé aux familles achetant 3 ou 4 pochettes.

➤ Projets à financer par la coopérative de l'école :

- Achats : DVD Collection « C'est pas sorcier », jeux, matériel scientifique...
- Financement des projets coûteux 150€ par classe comme les années précédentes
- Participation aux coopératives de classe à hauteur de 8€ par enfant minimum.

➤ Actions prévues

- **Vente de chocolats ;** Le GPE proposera la vente de chocolats début mars pour une livraison début avril en partenariat avec la boulangerie Laublet de Méry. Chaque sachet de chocolats vendu 4.50€ rapportera 1.50€ à la coopérative de l'école.

V. Travaux et entretien des locaux

➤ Travaux réalisés :

- Mise en place de faïence murale dans les toilettes
- Lumière extérieure aux bâtiments

Les parents regrettent qu'il n'y ait pas de lumière devant l'école le matin et le soir et demandent s'il serait possible d'installer un projecteur devant le portail. Mme Herviou fera une demande en ce sens.

➤ **Ménage :**

Il semblerait qu'il soit un peu moins bien fait. Les parents s'interrogent sur le temps dont dispose le personnel pour réaliser cette tâche.

VI. Sécurité : Application du plan Vigipirate alerte attentat

Dans le cadre du plan Vigipirate Alerte Attentat, les sorties inscrites à l'emploi du temps habituel des classes (gymnase, piscine...) sont autorisées à condition de ne pas utiliser de transports en commun.

Les classes de découvertes sont autorisées aux mêmes conditions.

Tous les déplacements à Paris sont interdits.

L'accès à l'école est contrôlé avec vérification des sacs.

VII. Rentrée 2015

Mme Barthélémi indique qu'une modification de la carte scolaire est prévue pour la rentrée 2015 pour augmenter les effectifs du groupe scolaire. Ce dossier compliqué est en cours d'étude à ce jour. Les fratries et les enfants ayant déjà entamé leur scolarité dans une école pourront l'y poursuivre sauf demande contraire des parents. Mme Herviou précise que cette répartition devrait se faire courant mars, avant les commissions de l'éducation nationale.

Il semblerait que l'on s'oriente vers un partage du nouveau quartier près d'Intermarché entre les groupes scolaires Monmousseau et Vaux.

Les listes de fournitures pour la rentrée 2015 seront transmises aux associations de parents avant le 3^{ème} conseil d'école pour pouvoir être discutées.

Les parents élus FCPE proposent de renouveler l'expérience de l'achat de fournitures groupé Scoléo.

Deux sujets qui n'étaient pas à l'ordre du jour sont abordés exceptionnellement.

- Mme Rapoud souhaiterait que le sujet de la qualité des repas de cantine soit abordé lors du prochain conseil d'école.
- Suite à un accident survenu dans la cour la semaine précédente, Mme Rapoud interroge l'équipe enseignante sur le toboggan.

Mme Herviou indique que 13% des accidents scolaires survenus ces 4 dernières années sont dus à un mauvais usage de ce jeu, qu'il est aux normes d'une cour de récréation élémentaire et que le tapis a été refait. Elle précise que des mesures ont été prises : la surveillance par les enseignantes est renforcée, un rappel des règles d'utilisation a été fait dans les classes, le

toboggan a été interdit pour tous à 8h35 et 13h35 et pendant les récréations pour certains enfants trop imprudents... Madame Rapoud précise que bien qu'il soit aux normes, il ne semble pas adapté à une cour de récréation d'école élémentaire et demande s'il ne faudrait pas en acheter un autre ou le permuter avec un toboggan d'une autre aire de jeux de la ville. Madame Barthélémi signale que l'achat d'un nouveau jeu serait trop onéreux pour la commune.

Monsieur Lavigne note la dangerosité des tables de ping-pong.

Madame Barthélémi indique qu'une réponse aux questions posées sera apportée à l'école et aux parents élus avant le 3^{ème} conseil d'école contrairement à ce qui se faisait auparavant.

Prochain conseil d'école lundi 1^{er} juin à 19h.

La séance est levée à 21h45.

La Présidente : La Directrice Mme Herviou

La représentante de la Mairie : Mme Barthélémi

La secrétaire Parents FCPE : Mme Clary

La secrétaire Parents GPE : Mme Jogee

La secrétaire enseignante : Mme Chevallier

La secrétaire enseignante : Mme Laumon